

Tout savoir  
sur...

## L'ASSURANCE AUTOMOBILE



**ASSURANCE AUTOMOBILE**  
**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Label d'Excellence Assurance  
Automobile, décerné par les journalistes  
de la rédaction des Dossiers de l'Épargne  
pour la période du 19 mai 2017  
au 20 mai 2018.

### Qu'est-ce-que l'Assurance Automobile ?

L'Assurance Automobile Société Générale comprend les garanties essentielles à la bonne protection de votre automobile, de son conducteur et de ses passagers. Nous vous apportons des réponses adaptées en fonction de l'ancienneté de votre automobile, de l'usage que vous en faites, et des avantages exclusifs pour vous garantir votre tranquillité au quotidien.

### Que permet-elle ?

L'Assurance Automobile Société Générale permet de répondre au besoin d'assurance obligatoire, quelle que soit la formule.

Elle vous permet entre autre :

- de couvrir les dommages subis par le véhicule en cas d'accident, de vol, etc.
- de bénéficier d'une indemnisation minimum en cas de destruction ou de vol de votre véhicule,
- de couvrir les dommages corporels subis par les conducteurs autorisés et leurs passagers,
- de bénéficier de services d'assistance de qualité où que vous soyez.

### Comment fonctionne-t-elle ?

- Vous choisissez parmi l'une de nos quatre formules : deux formules Au tiers (Simple et Intermédiaire), deux formules Tous risques (Complète et Intégrale).
- Vous pouvez opter pour l'option Protection du conducteur. Cette option permet l'indemnisation des dommages corporels subis par les conducteurs autorisés du véhicule, en cas d'invalidité supérieure à 5 % et jusqu'à un plafond d'1 million d'euros. Elle vous protégera également si vous louez une voiture à titre exceptionnel (déménagement, location week-end...).
- Vous pouvez bénéficier des avantages suivants :
  - > **Petit Rouleur** : -10 % si vous parcourez moins de 6 000 km/an.
  - > **Véhicule Propre** : -5 % si votre véhicule émet moins de 120 g de CO<sub>2</sub>/km.
  - > **Enfant d'Assuré** : -5 % si vous avez moins de 25 ans et si vos parents ont assuré leur automobile à la Société Générale.
  - > **Bon Bonus** : jusqu'à -10 % si vous êtes un bon conducteur (CRM 0,50 depuis 3 ans).
  - > **Jeune Actif** : -10 % si vous avez moins de 30 ans (critères principaux : 3 ans de permis de conduire, 3 ans d'assurance, CRM ≤ 0,85).

# L'ASSURANCE AUTOMOBILE

## Vos garanties :

	Formule SIMPLE	Formule INTERMEDIAIRE	Formule COMPLETE	Formule INTEGRALE
<b>Vos principales garanties</b>				
Responsabilité civile				
Défense Pénale et Recours Suite à Accident				
Incendie, attentat, évènements naturels				
Vol				
Bris de glaces				
Catastrophes naturelles				
Catastrophes technologiques				
Dommages tous accidents dont vandalisme				
Protection du conducteur	option			

## Vos services d'assistance

Assistance 0 km				
Véhicule de remplacement	jusqu'à 3 jours	jusqu'à 3 jours	jusqu'à 7 jours	jusqu'à 30 jours
Assistance étendue en cas de crevaison, erreur de carburant, perte et bris de clés				
Diagnostic à distance et Conseil Devis Auto				

## Vos avantages

-10 % Petit Rouleur				
-5 % Véhicule Propre				
-5 % Enfant d'Assuré				
Jusqu'à -10 % Bon Bonus				
-10 % Jeune Actif - 30 ans				

En cas de destruction ou de disparition de votre véhicule, vous bénéficiez :

- **d'une indemnisation minimum garantie** de 1 200 € pour toutes les formules (hors formule Simple) ;
- **d'un remboursement en valeur d'achat** :
  - > pour les véhicules de moins de 6 mois sur les formules Intermédiaire et Complète,
  - > pour les véhicules de moins de 36 mois sur la formule Intégrale.

En cas de panne, d'accident et de vol, bénéficiez de services d'assistance et ce, quelle que soit votre formule :

- **l'Assistance 0 km** : Mondial Assistance est à votre disposition 7j / 7 et 24h / 24. Que vous soyez devant chez vous ou à des milliers de kilomètres, ses équipes mettent en oeuvre la solution qui convient : remorquage, rapatriement sanitaire, hébergement éventuel.
- **un véhicule de remplacement<sup>(1)</sup>** : si votre véhicule est immobilisé pour une durée supérieure à 2 jours ou pour un temps de main d'oeuvre supérieur à 4 heures, nous mettons gratuitement à votre disposition un véhicule jusqu'à 3, 7 ou 30 jours, selon la formule choisie. Et nous nous engageons à vous fournir un véhicule de catégorie équivalente que celui immobilisé avec un kilométrage illimité<sup>(2)</sup>.

# L'ASSURANCE AUTOMOBILE

Et si vous avez moins de 25 ans, découvrez nos "**Plus Prévention**"<sup>(3)</sup> :  
Si vous êtes conducteur principal, bénéficiez gratuitement durant la première année de souscription :

- d'un coaching personnalisé en vous inscrivant au programme sur simple demande téléphonique auprès de Mondial Assistance,
- d'un service de taxi : si vous n'êtes pas en état de conduire en toute sécurité, nous mettons un taxi à votre disposition pour vous ramener à votre domicile et prenons en charge ce déplacement dans la limite de 50 € TTC.

## Quels sont ses atouts ?

### Une offre personnalisable

- Vous choisissez la protection qui vous convient le mieux : 4 formules au choix et 1 option possible.
- Vous bénéficiez d'avantages en fonction de votre profil.
- Vous avez la possibilité de choisir parmi 5 niveaux de franchise pour ajuster l'offre ou le tarif. En choisissant une franchise zéro, vous n'avez plus de frais à votre charge en cas de sinistre.
- Vous pouvez désigner plusieurs conducteurs (conjoint, enfants de moins de 26 ans) sur le contrat.

### Les Plus Tranquillité

#### ■ Le remboursement des mensualités de prêt

Si vous financez l'achat de votre automobile avec un prêt Société Générale, nous prenons en charge :

- > 1 mensualité de votre prêt en cas d'accident si le montant des réparations dépasse 1 500 € TTC, même si le sinistre n'est pas garanti,
- > 1 à 6 mensualités de votre prêt selon la formule choisie, en cas de destruction totale ou de vol de votre automobile.

#### ■ La double assurance

Lors de l'achat d'une nouvelle voiture que vous souhaitez assurer chez Sogessur, nous maintenons gratuitement les garanties de votre ancien véhicule pendant un mois si nous l'assurons déjà. Vous pouvez ainsi négocier sa vente sans souci d'assurance.

#### ■ L'assistance Auto Sogessur sur mobile

Disponible sur iPhone et Android (via l'AppleStore™ ou Google Play™), l'application "**Assistance Assurances**" permet d'accéder directement à des services d'urgence et d'assistance : numéros d'urgence, informations et conseils pratiques, géolocalisation des garages agréés, prédéclaration de sinistre...

## Quel en est le coût ?

Le montant de la prime d'assurance varie en fonction des caractéristiques de votre véhicule et de votre profil (âge, nombre d'année de permis, antécédents d'assurance...).

# L'ASSURANCE AUTOMOBILE

## Vos questions / nos réponses

### *Je suis intéressé(e) : comment obtenir un devis ?*

- Contactez votre conseiller Société Générale. Il vous aidera à choisir la formule la mieux adaptée à votre situation et établira un devis.
- Appelez le 3955 dites "Assurance" du lundi au samedi de 8h à 19h<sup>(4)</sup>. Réalisez un devis dans votre espace client sécurisé sur [www.particuliers.societegenerale.fr](http://www.particuliers.societegenerale.fr).

### *Mon contrat actuel n'arrive à échéance que dans plusieurs mois : comment faire ?*

- C'est simple grâce à la loi HAMON, plus besoin d'attendre votre prochaine échéance principale : si vous avez souscrit votre contrat actuel il y a plus d'un an, vous pouvez bénéficier de ce nouveau dispositif. En plus, votre conseiller s'occupe de toutes les formalités. Rendez-vous en agence pour découvrir notre offre d'assurance et faire un devis.

(1) Cette garantie s'applique en France métropolitaine et dans tous les pays dont la liste est mentionnée dans les Conditions Générales.

(2) Dans la limite de la catégorie C et des disponibilités locales.

(3) Dans la limite d'1 coaching et de 2 services de taxi pendant les 12 premiers mois d'assurance à compter de la date d'effet du contrat.

(4) Depuis l'étranger et certains opérateurs : +33 (0) 810 01 3955 - Tarif au 01/06/2017 : prix d'un appel local depuis une ligne fixe, en France métropolitaine. Via un autre opérateur en France ou à l'étranger, tarification selon l'opérateur.

Contrats d'assurance Auto de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en œuvre par AWP France SAS, sous le nom commercial Mondial Assistance) et de Défense Pénale et Recours Suite à Accident d'Aviva Assurances. Entreprises régies par le *Code des assurances*.

Contrats présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 ([orias.fr](http://orias.fr)). Cette offre est valable en France métropolitaine et soumise à des conditions d'éligibilité. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat.